

# MENTIONS LEGALES

En vertu de l'article 6 de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique, il est précisé aux utilisateurs du site FOREVER CAR l'identité des différents intervenants dans le cadre de sa réalisation et de son suivi :

Raison sociale : FOREVER CAR

Responsable de la publication : FOREVER CAR

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Capital social : 1 500.00€

Adresse du siège : 37 Bd Saint Martin 75003 Paris

Contact téléphonique : 07.55.40.39.23

Contact e-mail : forevercar75@gmail.com

Hébergeur : aws.amazon.com

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (RCS) : 824 777 296 R.C.S. Paris

Numéro de TVA intracommunautaire : FR 28 824777296

Pour toute question concernant nos mentions légales, n'hésitez pas à nous contacter.

En utilisant le Service, le client reconnaît et accepte l'ensemble des termes présentes dans les Conditions générales.

## 1. Description des services

La Société fournit un service de déplacement en véhicule de tourisme avec chauffeur fonctionnant exclusivement sur réservation, immédiate ou à l'avance, via SMS, mail, appel téléphonique, etc

## 2. Offres

Nos offres sont faites sans engagement de notre part, la réservation est effective après notre acceptation de la demande.

## 3. Réservation

Le fait de procéder à une Réservation (via le formulaire de réservation en ligne, e-mail, appel téléphonique et SMS) emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes CGV, ce que vous reconnaissez expressément. A ce titre, vous renoncez à vous prévaloir de tout document contradictoire.

FOREVER CAR se réserve la possibilité de modifier à tout moment tout ou partie des CGV. Vous êtes donc invité à prendre régulièrement connaissance des CGV qui sont de manière permanente.

Si vous n'acceptez pas les CGV, vous vous engagez à ne pas utiliser les services de la société FOREVER CAR.

Les CGV applicables sont celles en vigueur à la date de validation de la Réservation.

Le Client est informé que l'ensemble des véhicules proposés sont d'un modèle unique (berline). Pour le moment, la Société n'est malheureusement pas en mesure de propo

ser de mise en relation avec des véhicules spécifiques adaptés aux personnes à mobilité réduite.

Le Service est ouvert tous les jours, 24h/24, et n'est accessible que sur réservation, à l'avance ou immédiate.

### 3.1 Réservation immédiate

Le Client signale toutes les particularités de la course, et en particulier le point de départ, les étapes intermédiaires éventuelles, et le point d'arrivée final, ainsi que le nom et le prénom du passager qui sera pris en charge lors de la course.

Si un véhicule est disponible, la Société transmet au Client une estimation du temps d'attente pour l'arrivée du véhicule au point de départ indiqué, ainsi que le coût du trajet commandé.

Le Client est averti par SMS de la confirmation de la commande, puis par un autre SMS une fois le véhicule arrivé au point de départ.

### 3.2 Réservation en avance

Le Client peut commander un véhicule auprès de la Société avant la date et l'heure de départ de la course considérée.

Le Client indique la date, l'heure et le lieu de départ, les étapes intermédiaires éventuelles et le point d'arrivée final, les autres particularités éventuelles de la course (temps d'attente programmé, indication complémentaire pour le lieu de rendez-vous, etc), ainsi que les noms et prénoms du Passager.

En fonction du nombre de commandes déjà enregistrées à la date et à l'heure choisie, la Société se réserve le droit de refuser les commandes en avance supplémentaires.

Le Client est averti par SMS de la confirmation de la commande, puis par un autre SMS une fois le véhicule arrivé au point de départ.

### 3.3 Réservation au départ d'un aéroport

Lors de la commande, le Client doit préciser l'aéroport, la date de la course, et le numéro de vol.

L'heure prévue d'atterrissage ainsi que le terminal d'arrivée, susceptibles d'être modifiés par les conditions de vol et l'administration aéroportuaire, peuvent être renseignés mais ne sont pas contractuels.

La responsabilité de la société ne peut être engagée en cas d'informations erronées indiquées par le Client (numéro de vol incomplet, erreur de date), ni en cas d'informations erronées relatives au vol de référence pour la course, transmises par le Service Info de l'aéroport concerné.

### 3.4 Réservation par téléphone

Le service de commande par téléphone se fait 24h/24 et 7 jours sur 7 au moyen d'un appel vers le numéro 07.55.40.39.23.

### 3.5 Réserve en ligne (Site Internet)

Le Client peut effectuer une réserve en ligne, via notre site Internet.

Un e-mail ou SMS de confirmation vous sera impérativement envoyé pour valider votre réserve.

## 4. Tarifs

Nos tarifs sont disponibles sur simple demande par email, par téléphone ou via notre questionnaire internet :

forevercar75@gmail.com / 07.55.40.39.23

Les tarifs annoncés sont exprimés en Euros TTC, selon le nombre de passagers, l'heure de la prestation (tarification de nuit entre 19h et 7h) et la journée (tarification majorée les dimanches et jours fériés).

Les tarifs peuvent être modifiés à tout moment sans préavis, sauf si un devis à été préalablement établi.

Les devis sont valables 30 jours.

Nos tarifs incluent :

Le transport des bagages et animaux dans leur caisse de transport

Les différentes options à bord : Boissons sans alcool, friandises

Magazines et journaux locaux sur demande

Les frais de carburants et l'assurance des passagers illimitée & leurs bagages

Possibilité de charger son téléphone en toute sécurité

Toutes les taxes, les péages et l'essence.

FOREVER CAR se réserve le droit d'interrompre la prestation en cours si le comportement des clients met en péril la sécurité du chauffeur ou de celle du véhicule, ou en cas de manque de respect vis-à-vis du chauffeur.

## 5. Temps du trajet

Les estimations du temps de trajet communiquées par la Société au Client lors de la commande sont transmises à titre purement indicatif. Ces temps de trajet sont calculés à partir d'estimation de temps standards, ne sont pas contractuels et ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de la Société.

En cas de déplacement revêtant une importance particulière pour le Client ou le Passager, et/ou soumis à des contraintes horaires, il appartient au Client de prendre une marge de précaution en terme de temps suffisante afin de pallier toute difficulté liée à la circulation ou autre incident.

La Société recommande en particulier au Client de prévoir une marge de précaution supplémentaire de 30 minutes en cas de trajet à destination des gares et de 45 minutes en cas de trajet à destination des aéroports dans des conditions de circulation normales, et ne pourra être tenue pour responsable des conséquences des conditions de circulations.

## 6. Prestations

La prestation se réalise le jour et à l'heure précisée lors de la réservation, les chauffeurs sont ponctuels, sauf en cas de force majeure (accident, difficulté de circulation etc ...).

Dans le cas où le client ayant réservé et/ou réglé un service ne se présenterait pas au lieu et horaires qu'il a lui-même indiqué, de telle sorte que le transporteur serait dans l'incapacité d'assurer la prise en charge, la responsabilité de FOREVER CAR ne pourra être engagée, aucun remboursement ni indemnité ne seront dus, et/ou la prestation lui serait due dans son intégralité.

## 7. Bien-être des clients

Les passagers, adultes et enfants, sont tenus d'attacher leur ceinture de sécurité. Une amende est encourue par les personnes prises en défaut lors d'un contrôle par les forces de l'ordre.

Les bagages doivent être déposés dans le coffre du véhicule. Les bagages demeurent sous l'entière responsabilité du Client. Aucun bagage ne peut être confié au Chauffeur. Le Chauffeur pourra refuser les bagages dont le poids ou les dimensions sont excessifs, ainsi que ceux qu'il estime préjudiciables à la sécurité du transport.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de fumer et de transporter des substances inflammables, explosives, corrosives ou toxiques. Le non-respect de cette stipulation engage la responsabilité du Client et du passager. La Société se réserve alors la possibilité de tout éventuel recours.

FOREVER CAR se réserve le droit de refuser une course si un ou plusieurs des personnes transportées est en état d'ivresse, sous l'emprise de drogue, ou dont le comportement agité et/ou violent peut nuire à la sécurité des personnes transportées et/ou du chauffeur.

## 8. Annulation

En cas d'annulation de la réservation de la part du client, FOREVER CAR retiendra une indemnité d'annulation basée sur le montant total TTC. Cette indemnité est calculée, en fonction, du délai entre la date réservée et la date où FOREVER CAR a été informé de l'annulation :

1- Pour les prestations d'un montant total TTC inférieur à 300€ :

À moins de 6 heures de la réservation : 100 % d'indemnité retenue

Entre 24 heures et 6 heures avant la réservation : 50 % d'indemnité retenue

À plus de 24 heures de la réservation : 0% d'indemnité

2- Pour les prestations d'un montant total TTC supérieur ou égal à 300€ :

À moins de 48 heures de la réservation : 100 % d'indemnité retenue

Entre 7 jours et 48 heures avant la réservation : 50 % d'indemnité retenue

À plus de 7 jours de la réservation : 0% d'indemnité

## 9. Paiement

Le prix des prestations est celui du tarif en vigueur au moment de la commande, selon le devis préalablement établi par FOREVER CAR, et accepté par le client.

### 9.1 délai de paiement

Règlement comptant : Le client particulier a l'obligation de payer la prestation le jour de la prestation par chèque ou en espèces ou à l'avance par virement bancaire.

Le client professionnel a l'obligation de payer la prestation dans un délai de 30 jours à réception de la facture.

En cas de retard de paiement de la part du client, des pénalités de retard, correspondant à un pourcentage du montant TTC des sommes dues par ce dernier, seront automatiquement et de plein droit acquises à FOREVER CAR à compter du lendemain de la date d'exigibilité de la facture, sans formalités aucune ni mise en demeure préalable. Ces pénalités de retard seront calculées sur la base d'un taux annuel correspondant à trois fois le taux de l'intérêt légal.

En cas de retard de paiement, le client professionnel sera également redevable à l'égard de FOREVER CAR d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 €. Si les frais de recouvrement exposés par FOREVER CAR sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, il pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

### 9.2 type de règlement acceptés

Les paiements acceptés sont les suivants :

- Chèque
- Virement bancaire
- Espèces

Espèces : Attention : nos chauffeurs ne disposent que de très peu d'espèces à bord de leurs véhicules, merci de faire l'appoint.

## 10. Assurance

La Société est garantie par une compagnie d'assurances notoirement solvable qui couvre les risques liés à son activité conformément à la législation en vigueur.

Les passagers sont considérés comme des tiers vis-à-vis du Chauffeur, et sont couverts pour l'intégralité des dommages corporels, matériels et immatériels qu'ils pourraient subir consécutivement à un accident de la circulation et ce de façon illimitée pour les dommages corporels, depuis la montée dans le Véhicule jusqu'à la descente, à l'exception des dommages causés par leur faute.

## 11. Informatique et libertés

Les parties au contrats déclarent respecter les obligations mises à leur charge par la réglementation en vigueur en matière de production de données personnelles, et notamment la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978; modifiée par la loi du 6 août 2004.

## 12. Acceptation du client

Les présentes Conditions Générales de Vente sont expressément agréées et acceptées par le client qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance, et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et, notamment, ses propres conditions générales d'achat.